



SNUipp/FSU 62

Pourquoi nous refusons ENSEMBLE le décret du Ministre Peillon sur les rythmes scolaires

1- Les rythmes des enfants ne sont en rien respectés, bien au contraire !

Les élèves arrivent à l'école aussi tôt et en repartent aussi tard. Ils voient augmenter le temps d'interclasse du midi ou le temps d'activité périscolaire (TAP) avant la sortie. Qui peut prétendre que ces temps ne sont pas générateurs de fatigue et de stress ? Même les chronobiologistes ne sont pas d'accord entre eux. Toutes les générations précédentes d'élèves ont bénéficié d'une coupure dans la semaine, mais à présent c'est la semaine continue qui est bonne pour les enfants.

2- Une dépense considérable à la charge des familles.

Tous les contribuables et l'ensemble des familles sont mis à contribution pour cette pseudo réforme. Personnels supplémentaires, intervenants, matériel pour les TAP, transports... Les mairies sont contraintes et ne peuvent plus financer à la même hauteur les fournitures scolaires, les équipements informatiques, les sorties pédagogiques... Il faut bien faire des choix.

3- Un renforcement des inégalités sans limites.

Entre les rares collectivités « riches » qui peuvent être en mesure de financer des activités périscolaires et celles qui ne peuvent mettre en place qu'une simple garderie. L'inégalité de traitement des élèves devient la règle rentrant ainsi en totale contradiction avec le principe républicain d'égalité.

4- L'école communale en danger.

Confrontées aux charges supplémentaires considérables induites par la territorialisation (dont la réforme des rythmes n'est que le prélude) de très nombreuses communes doivent abandonner leur compétence scolaire et leur école à la communauté de communes ou d'agglomération, les petites écoles sont les premières touchées.

5- Les conditions de travail des maîtres notablement dégradées et ignorées.

La possibilité de préparer sa classe et de corriger les travaux des élèves qui a toujours été possible pendant la coupure de la semaine disparaît. Les conséquences de l'augmentation de l'amplitude des horaires de travail sont très lourdes, sans compter les déplacements supplémentaires. La fatigue engendrée n'est forcément pas bénéfique pour l'encadrement des élèves. De plus, les enseignants n'ont même plus de classes pour travailler, les locaux étant occupés pour les TAP et tout cela bien sûr sans aucune contrepartie.

6- Education Nationale et intérêts locaux en totale contradiction.

Chaque territoire étant amené à définir un Projet Educatif Territorial, l'école devient l'enjeu d'intérêts locaux totalement étrangers aux besoins des élèves. Les enseignants et les élèves voient désormais leurs horaires, leur travail soumis aux fluctuations de majorités locales.

7- Une réforme où l'état se désengage.

Personne n'est dupe, il s'agit simplement au nom de la réduction des déficits, (il faut bien payer les nouveaux cadeaux alloués au patronat) de transférer encore, les compétences et les responsabilités sur les collectivités territoriales. Celles-ci en assumant les conséquences en augmentant les impôts locaux. Les projets Educatifs territoriaux mettent ainsi en péril tout l'édifice social républicain (code du travail, statuts nationaux...) lié aux services publics et aux diplômes nationaux.

8- Une porte ouverte au privé et aux officines religieuses.

Certaines officines privées se frottent les mains car profitant du manque de moyens dans les communes et du caractère non obligatoire des TAP, celles-ci ont tout loisir de venir porter la bonne parole auprès des enfants consommateurs après la classe, plusieurs expériences sont déjà en place. De même, pour l'instruction religieuse, certaines officines organisent déjà après la classe des garderies autour de goûters culturels. Il faut noter également que l'école privée n'est pas assujettie à cette réforme...

**Le SNUipp/FSU 62 s'associe à la
mobilisation des parents pour dire
non à M Peillon et appelle tous les
enseignants à nous rejoindre avec les
parents à :**

LENS Place de la République à 10h00

Départ place de la République

Arrivée rue du 11 novembre

devant la sous-préfecture

Samedi 8 février

**Pour une autre réforme des rythmes
scolaires, ne restons pas passifs.**